Alimentation en eau potable et disposition des eaux usées

Secteur sud du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Direction des communications Ville de Lévis



Ordre du jour

Accueil et mot de bienvenue

- 1. Présentation du secteur visé
- 2. Historique
- 3. Problématiques
- 4. Présentation des alternatives
- 5. Programme d'échantillonnage
- 6. Période de questions
- 7. Mot de la fin

Présentation du secteur visé

Secteur nord (38 résidences, 1,2 km de rue publique)

Avenue Boutin Nord

Secteur sud (178 résidences, 5,1 km de rue publique)

- Avenue Saint-Augustin
- Avenue Boutin Sud
- •Rue Cantin
- Avenue de la Chaudière
- Avenue Robitaille
- •Rue Labonté
- •Rue du Cap
- Avenue Gagné
- •Place des Hauts-Bois
- •Rue de la Pêche

Présentation du secteur visé (suite)

Historique

Quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville

- •2002 Problématiques importantes relatives à la qualité de l'eau suite à la mise en vigueur du Règlement sur la qualité de l'eau potable du MDDEP.
- •Problématiques à fournir en quantité adéquate l'eau potable. Les puits avaient dépassé leur capacité de production.
- •Problématiques de fournir la protection incendie par moment.



- •2003 & 2004 Raccordement du réseau d'aqueduc du quartier Sainte-Hélène-de-Breakeyville à l'usine d'eau potable du secteur Charny. Construction d'une conduite d'aqueduc de 300 mm Ø sur 2,2 km et réalisation d'un poste de surpression dans le parc de la Halte.
- Coûts des travaux : 2 000 000 \$.
- •Ces travaux permettront de desservir éventuellement le secteur sud, si requis.



Historique (suite)

Quartier Saint-Hélène-de-Breakeyville (suite)

- •2003 La station d'épuration des eaux usées a atteint sa pleine capacité (débit & charges).
- •2004 Modification du système d'aération de la station d'épuration afin d'augmenter l'efficacité du traitement pour permettre la construction du secteur du golf « La Tempête ».
- •2006 Capacité de la station de traitement est atteinte de nouveau, arrêt obligatoire pour tous les nouveaux développements.
- •2006 Dépôt d'une étude indiquant le potentiel de développement du quartier de Sainte-Hélène-de-Breakeyville de 850 nouvelles résidences incluant celles existantes et futures du secteur sud.



- •En 2007 & 2008 Agrandissement de la station d'épuration des eaux usées et modifications importantes aux postes de pompage existants Hallé et Bégin.
- •Coûts des travaux : 3 500 000 \$.
- •Ces travaux permettront de desservir éventuellement le se LÉVIS sud, si requis.

Historique (suite)

Secteur sud de Sainte-Hélène-de-Breakeyville

•2001 - Étude sur les installations septiques du secteur sud. L'étude a été déposée en mars 2002.

But : Identifier les sources de pollution directe.

•2005 - Étude de faisabilité technique pour desservir le secteur sud en eau potable et réaliser la collecte des eaux usées à partir des réseaux existants du secteur urbanisé (en face de l'usine Breakey). L'étude a été déposée en février 2006. Cette étude a servi de base pour effectuer l'agrandissement de la station d'épuration des eaux usées.

- •2007 Complément de l'étude technique de faisabilité réalisée en février 2006 en y incluant le drainage des eaux pluviales du secteur sud. L'étude a été déposée en février 2008.
- •Septembre 2007 à juin 2008 Étude détaillée du secteur pour définir les hypothèses de taxation.



3 Problématiques

État bactériologique de l'eau de surface

Normes coliformes fécaux: eau potable : 0 UFC/100ml

baignade: 200 UFC/100 ml

rejets d'un égout pluvial : 400 UFC /100 ml

contact indirect: 1000 UFC/100 ml

Soit 18 /45 échantillons (40%) > que normes de 400 UFC/100 ml

Pollution directe

15 résidences occasionnent une pollution directe.

16 résidences où il peut y avoir une pollution directe (vérification à faire).



3 Problématiques (suite)

Âge des installations septiques

44,5 % des installations > 20 ans

15 ans < 19,0 % des installations < 20 ans

32,5 % des installations < 15 ans

Dimension des terrains

Contamination possible de l'eau potable de certains puits

Présentation des alternatives

A la fin de 2008, les réseaux existants auront la capacité suffisante pour desservir le secteur sud en eau potable et effecter la disposition de l'égout domestique

Alternative 1: Application du Règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées Q-2,r.8

- La Ville devra faire respecter le règlement provincial relativement aux fosses septiques et les champs d'épuration de chacune des résidences.
- Si cette alternative est retenue, la Ville obligera les propriétaires à assurer la conformité et effectuer la mise aux normes, si requise, de leurs installations.

Alternative 2: Construction de services municipaux d'aqueduc et d'égouts

- Réseau d'aqueduc et d'égout domestique incluant 5 postes de pompage et drainage de surface (fossé).
- Réseau d'aqueduc et d'égout domestique incluant 5 postes de pompage et d'égout pluvial (secteur sud) incluant bordures de béton. coût : 12 000 000 \$



Présentation des alternatives (suite)

Le statu quo n'est plus possible.

5 Programme d'échantillonnage des puits

Pourquoi?

- Élaborer les alternatives;
- Avoir un portrait fidèle de la qualité de l'eau potable des puits;
- Avoir possibilité d'obtenir une aide financière pour la conduite d'aqueduc seulement.

Autorisation des propriétaires requise.



Période de questions





7 Mot de la Fin

Échantillonnage;

Informations complémentaires;

Suite de la réunion.

Direction des communications Ville de Lévis